

Val d'Amboise

Printemps 2013 - NUMÉRO 37

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

**Pépinière
d'entreprises :**
le gros œuvre
est achevé

PAGE 5



HABITAT

Je souhaite **adapter
mon logement**

PAGE 11



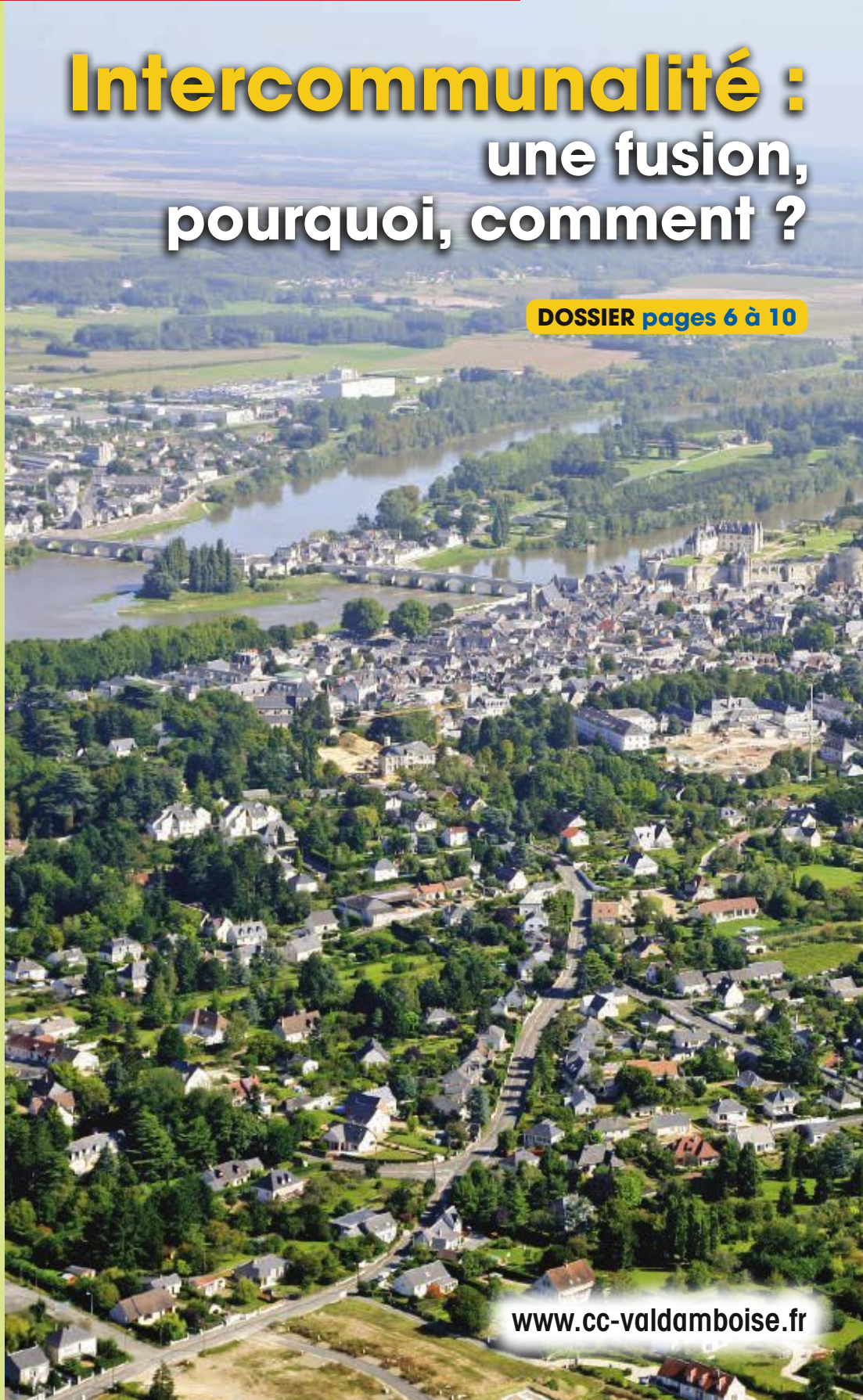
ENVIRONNEMENT

**Réhabilitation de
la station à Cangey**

PAGE 13

Intercommunalité : une fusion, pourquoi, comment ?

DOSSIER pages 6 à 10



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

p3 L'actu en revue

Vu cet hiver

Emploi : les ressources locales à la loupe

Un visa peut en cacher un autre

Filière viticole : pôle régional à Val d'Amboise

p6 Dossier

Intercommunalité :

une fusion, pourquoi, comment ?

Encart
central



p11 Habitat

Je souhaite adapter mon logement

p12 Environnement

Service d'assainissement à La Girardière

Pluies exceptionnelles : les stations trinquent

p14 À découvrir

Quand les chorales se rencontrent

Le plein de découvertes !

Potiers au jardin

"DiViNe&SENS" en Pays Loire Touraine

p16 Les rendez-vous



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise
Printemps 2013 - numéro 37

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : Projectil (02 47 20 40 00) • **Rédaction** : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine Lorient, Richard Roig • **Photos** : services de Val d'Amboise, Jean-Claude Louet, Fotolia.com • **Impression** : Numériscann • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-le-Lierre), communes • **Tirage** : 10 700 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



Avec le retour tant attendu du printemps, après un hiver particulièrement morne et sombre, la nature va de nouveau se parer de ses plus beaux atours et notre val ligérien, avec ses paysages harmonieux, continuera de nous étonner par sa beauté à laquelle succombent aussi nos visiteurs.

Sur le plan personnel ou collectif, l'arrivée de la belle saison symbolise bien souvent l'émergence concrète de projets importants, longuement étudiés et préparés antérieurement.

Ainsi en est-il pour notre territoire avec le démarrage dans le courant du mois d'avril du chantier de construction du futur bâtiment de Pôle Emploi. Ce nouvel espace fonctionnel saura répondre avec efficacité aux attentes des publics et du personnel.

Début de construction, également en avril, du premier bâtiment de l'ensemble immobilier à vocation tertiaire dans lequel Val d'Amboise acquiert 600 m² à destination de l'économie sociale.

Ces deux opérations, situées sur la ZAC Saint-Maurice de Nazelles-Négron, marquent ainsi le début du renouveau économique de ces lieux peu à peu désertés, mais qui ont fait pendant des décennies la fierté de notre territoire et de ses travailleurs.

Renouveau également en matière d'intercommunalité, puisque Val d'Amboise et la Communauté de communes des Deux Rives procèdent de concert à l'élaboration d'une charte territoriale et d'un projet commun d'actions visant à définir le fonctionnement d'une nouvelle entité communautaire à quatorze communes.

Celle-ci devra en particulier statuer sur la prise de nouvelles compétences, en formuler à la fois l'intérêt communautaire et les liens qu'il conviendra de mettre en place avec les communes, dans le cadre de la future loi "Acte III de la décentralisation". La lecture du dossier spécial de ce magazine vous permettra de prendre connaissance de ces démarches.

Modernisation pour être encore plus efficace, solidarité par la mutualisation des moyens, resteront les valeurs essentielles qui guideront notre action.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu cet hiver...

■ **En décembre**, à la piscine Vallerey, les enfants de l'école de l'eau et les participants à l'activité aquagym ont reçu une visite inattendue. Le Père Noël, de passage à Amboise avec sa hotte remplie de chocolats, de friandises et de quelques surprises, a fait le bonheur des petits et des grands gourmands.



■ **Le 1^{er} février et les jours suivants**, des précipitations abondantes ont provoqué la crue de la Cisse et des inondations par remontée de la nappe phréatique, bien rechargée par les pluies de l'automne. Ce cliché de Jean-Claude Louet a été pris à Nazelles-Négron, aux abords du centre socio-culturel Val de Cisse, à la faveur d'une timide éclaircie.



■ **Depuis l'automne**, les agents de la Communauté de communes volontaires (soit près de 80 % du personnel) sont formés par groupes au risque incendie et au maniement des extincteurs. Après une demi-journée de cours théorique, place à la pratique, sur le parking de Val d'Amboise !



■ **Le 18 février**, la commune de Pocé-sur-Cisse a lancé son site internet www.mairiedepoce-sur-cisse.fr. Il donne accès en ligne au registre des délibérations du conseil municipal, à des informations pratiques pour préparer les démarches administratives, et permet de télécharger le formulaire d'inscription à l'école élémentaire, ou encore le menu de la cantine...

Emploi : les ressources locales à la loupe

Faire l'inventaire, entreprise par entreprise, des ressources de chaque territoire en vue de les mobiliser pour relancer l'emploi, tel est l'objectif de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) instaurée par l'Etat.

Pour le secteur d'Amboise, Château-Renault et Bléré, la "GPECT ABC" a été confiée à la Mission locale Loire Touraine qui vient de recruter un chargé de mission, Bruno Leliège, pour mettre en oeuvre un inventaire, des études et des propositions d'actions. Un vaste programme.

"A partir d'un diagnostic économique existant sur le territoire, explique ce dernier, nous avons conçu un questionnaire adressé à plus de 200 entreprises. Il va permettre de connaître plus précisément les effectifs, les fonctions, les



projets de développement et de recrutement des établissements locaux, leurs éventuelles difficultés. A l'aide de cette photographie du territoire, nous sommes chargés de mettre en oeuvre, avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, des actions - de formation par exemple - qui tendent à rendre plus compatibles les besoins des entreprises et les ressources

en personnel disponibles sur le territoire." La Mission locale s'est ainsi vu confier, en partenariat avec les services de l'Etat, de la Région Centre, de pôle Emploi et de l'organisme agréé du secteur alimentation, la gestion du dossier de reclassement des 50 salariés de l'usine de biscottes Pasquier d'Amboise, à l'annonce de sa relocalisation dans le Maine-et-Loire. ■

Un visa peut en cacher un autre

Après la bureautique cet automne, la Région Centre et la Communauté de communes vous proposent une nouvelle formation, à la photo numérique et aux usages d'Internet cette fois. Inscrivez-vous vite... les cours débutent en avril !

La formation "Visa Internet Centre", financée par la Région et le Fonds social européen dans le cadre du projet régional "Libres savoirs", est proposée gratuitement.

Assurée par Cefim, centre de formation spécialisé dans l'Internet et le multimédia, elle débutera le 2 avril et se déroulera près de chez vous, à Chargé et à Pocé-sur-Cisse.

Ouverte à tous, elle propose quatre thèmes (lire ci-contre). Suivant le stage choisi, vous bénéficierez de quinze à dix-huit heures de formation, réparties en cinq séances. Le rythme est soutenu, chaque stage se déroulant sur une période de sept à dix jours.

Comment s'inscrire ?

Une enveloppe aux couleurs de Val d'Amboise contenant le descriptif et le planning de la formation a été distribuée à la mi-mars sur le territoire de la Communauté de communes (Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-Lierre, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine).

Dans l'éventualité où vous ne l'auriez pas reçue, appelez Cefim au 02 47 40 26 80. Le programme est également téléchargeable sur le site internet de Val d'Amboise, www.cc-valdamboise.fr. ■

> **Cefim**
02 47 40 26 80
www.cefim-formation.net

Stage initiation Internet

Formation réservée aux débutants. Vous apprendrez à vous connecter à Internet, à rechercher une information simple, à communiquer par courriel avec vos proches en toute sécurité.

Stage photo numérique

Formation accessible aux débutants. Vous apprendrez à récupérer des images sur Internet ou sur votre appareil photo numérique, à les classer, à les transformer et à les envoyer à vos proches.

Stage réseaux sociaux

Formation non accessible aux débutants. Vous apprendrez à vous créer un profil, à gérer un compte sous Facebook, à "twitter", à utiliser les réseaux sociaux dédiés à l'emploi, à gérer votre e-réputation...

Stage création site Internet

Formation non accessible aux débutants. Vous apprendrez à créer des pages, ajouter ou modifier du texte, à insérer une image, une vidéo, des liens vers d'autres sites...



Pépinière d'entreprises : le gros œuvre est achevé

Malgré les intempéries du début de l'hiver, le chantier de la pépinière d'entreprises de Val d'Amboise avance conformément au calendrier prévisionnel, pour une ouverture à l'automne 2013.

Le gros œuvre est achevé depuis le mois de janvier, la charpente métallique est en place, et l'on peut à présent se faire une meilleure idée des volumes de l'édifice, dont la surface totale est de 1 300 m².

L'heure est au début des travaux de finition. Pour la façade orientée nord, qui donne sur la campagne, le choix s'est porté sur un bardage bois en épicea qui sera laissé à l'état brut et prendra avec le temps une belle teinte grisée. La couverture, en bac acier et zinc, sera réalisée

prochainement, mettant le bâtiment hors d'eau et autorisant les autres corps de métiers - électricien, plombier, plâtrier... - à intervenir.

Curieux de visiter l'édifice ?

La pépinière d'entreprises promet de devenir un "incontournable" de la vie économique locale : un lieu de réunion, d'échanges, d'exposition des savoir-faire et d'innovation permanente...

Afin de permettre aux entreprises et aux habitants de faire un premier repérage

des lieux et d'en connaître tous les secrets "de fabrication", une visite de chantier commentée par l'architecte sera organisée à l'attention du public au mois de juin.

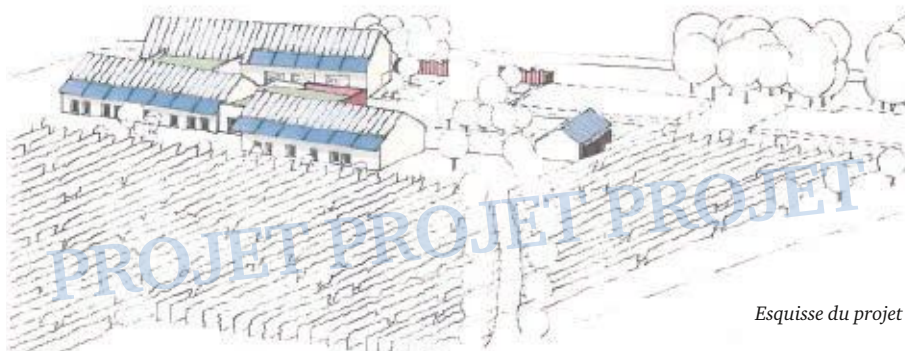
Si vous êtes intéressé, réservez votre place auprès de la Communauté de communes Val d'Amboise par courriel : entreprendre@cc-valdamboise.fr.

La date de la visite (conditionnée par l'avancée du chantier) vous sera confirmée en mai et une invitation vous sera alors adressée. ■

Filière viticole : pôle régional à Val d'Amboise

Annoncé pendant l'été 2012, le projet de création d'un pôle de compétence dédié à la recherche, au développement et à la formation supérieure se concrétise.

Tous les partenaires - l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), les Chambres d'agriculture, les professionnels de la viticulture, le lycée agricole et viticole d'Amboise, l'Etat, le Conseil régional, les conseils généraux de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et la Communauté de communes - ont mis les bouchées doubles pour concevoir le programme de ce complexe, unique en région Centre, dont la vocation sera d'accroître la compétitivité et l'attractivité de toute une filière via la



Esquisse du projet

recherche, le transfert de technologies, et la formation supérieure en viticulture œnologie.

Sur un terrain de 23 000 m² situé à Amboise, à proximité du lycée viticole, il réunira l'Institut français du vin, la Fédération des vignerons indépendants de France et le Comité d'inspection des vins de Touraine dans un bâtiment de

1 160 m² conçu par l'architecte Franck Sémard (à La Riche), aujourd'hui au stade de l'esquisse. La construction du bâtiment nécessitera un investissement de 2 300 000 €, financés à hauteur de 70 % par des fonds publics.

Val d'Amboise prévoit de participer à hauteur de 535 000 €. L'ouverture du centre est prévue début 2015. ■



Intercommunalité : une fusion, pourquoi, comment ?

La fusion des communautés de communes Val d'Amboise et des Deux Rives, qui fait l'objet de concertations depuis plusieurs années, sera effective au 1^{er} janvier 2014. Elle marque une nouvelle avancée dans la coopération intercommunale. Ce rapprochement va permettre d'optimiser les dépenses locales en mutualisant certaines ressources. Grâce aux économies d'échelle réalisées, la communauté pourra encore améliorer et développer les services rendus aux habitants.

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 prescrivait la réalisation de schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) pour "accroître l'efficacité de l'action publique locale via l'achèvement de la carte intercommunale et le développement de la mutualisation des moyens des collectivités."

En 2013, sur les 90 départements métropolitains, un tiers n'a toujours pas adopté de schéma. C'est le cas, en Région Centre, du Loir-et-Cher et de notre département. En Indre-et-Loire, le projet de schéma départemental proposé par le Préfet n'a en effet pas obtenu la majorité

de la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI, composée d'élus locaux). C'est donc dans le cadre d'une procédure de droit commun que l'Etat a été saisi pour arrêter un nouveau périmètre et lancer le processus de fusion des Communautés de communes Val d'Amboise et des Deux Rives.

Ce rapprochement est annoncé alors que l'avant-projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique, actuellement débattu par les parlementaires, confirme la montée en puissance de l'intercommunalité, en prévoyant de rendre obligatoires de nouvelles compétences.

Deux entités, un bassin de vie



28 161

habitants sur les deux
communautés
de communes réunies



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LES DEUX RIVES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes Val d'Amboise

La Communauté de communes Val d'Amboise, réunit neuf communes aux profils très divers : la ville-centre (Amboise), des communes périurbaines accueillant des zones d'activités économiques, et des communes rurales plus éloignées.

- date de naissance : janvier 2002 (transformation du District d'Amboise)
- conseil communautaire : 45 élus titulaires
- services : 70 agents
- budget 2012 : 28 millions d'euros
- 171 km²
- 23 639 habitants (population légale 2010. Source Insee)
- 9 communes : Amboise 13 242, Cangey 1 096, Chargé 1 172, Nazelles-Négron 3 584, Neuillé-le-Lierre 781, Noizay 1 175, Pocé-sur-Cisse 1 721, Saint-Règle 492, Souvigny-de-Touraine 376
- 3 parcs d'activités économiques, 130 entreprises, 10 % des emplois industriels du département.
- équipements : piscine couverte, pépinière d'entreprises, deux crèches, locaux d'activités économiques...

> **Siège**
9^{bis} rue d'Amboise
37530 Nazelles-Négron
Tél. : 02 47 23 47 44
Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr
www.cc-valdamboise.fr

Communauté de communes des deux Rives

La Communauté de communes des Deux Rives est constituée de cinq communes rurales. Un peu éloignées de la ville-centre, elles présentent de nombreuses similitudes et partagent des préoccupations communes.

- date de naissance : 30 décembre 1998
- conseil communautaire : 20 élus titulaires
- services : 4 agents dont 1 mis à disposition pour le SCOT ABC (Schéma de cohérence territoriale Amboise, Bléré, Château-Renault)
- budget 2012 : 3,08 millions d'euros
- 82 km²
- 4 522 habitants (population légale 2010. Source Insee)
- 5 communes : Limeray 1 195, Lussault-sur-Loire 732, Montreuil-en-Touraine 778, Mosnes 757, St-Ouen-les-Vignes 1 060
- 1 zone d'activités (Mosnes),
- équipements sportifs : stade de rugby Marc Liévremont (Lussault-sur-Loire), mini-stadiums de Limeray, Montreuil-en-Touraine et Mosnes.

> **Siège**
Place de l'église
37530 St-Ouen-les-Vignes.
Tél. : 02 47 30 06 98
contact@cc2rives.fr

Bientôt 50 années de coopération intercommunale

Dès 1964, les communes d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse constituent un syndicat en charge de l'assainissement. Cette amorce de collaboration se renforce en 1966 avec la création du district d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse. En 1974, la commune de Chargé rejoint le district.

En 1996, la ville d'Amboise propose aux huit autres communes du canton de rejoindre le district, ce que font Cangey, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine. Les communes de Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes et Saint-Ouen-les-Vignes choisissent quant à elles de créer une communauté de communes

distincte, la CC des Deux Rives, qui voit le jour en 1999.

En 2000, les communes de Neuillé-le-Lierre et de Noizay rejoignent le district. Conformément à la loi qui supprime les districts, celui d'Amboise se transforme en communauté de communes au 1^{er} janvier 2002, sous le nom de Val d'Amboise.

Des compétences partagées, d'autres pas...

Val d'Amboise et les Deux Rives ont en charge des "compétences" qui leur ont été déléguées par les communes qui les composent. Une compétence correspond à une mission à mener pour satisfaire les besoins de l'ensemble des habitants du territoire, c'est-à-dire dans "l'intérêt communautaire".

La liste des compétences est inscrite dans les "statuts", qui constituent en quelque sorte la feuille de route de chaque communauté de communes. En pratique, chaque mission est déclinée en services rendus aux administrés et au territoire.

Val d'Amboise et les Deux Rives proposent ainsi certains services équivalents, comme, dans le cadre de leur compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement", la collecte des déchets ménagers.

Pour d'autres compétences, les besoins des habitants ont été appréciés différemment par les deux communautés, et les services proposés ne sont pas exactement les mêmes. Enfin, il existe des compétences qui ne sont exercées que par l'une ou l'autre des communautés de communes.

L'enjeu de la fusion sera d'harmoniser l'étendue des compétences au sein de la nouvelle entité, pour apporter le meilleur service aux administrés.



Points communs :

- schéma de cohérence territoriale (SCOT).
- schémas de secteurs.
- zones d'aménagement concerté (ZAC).

+ Deux Rives :

- charte intercommunale de développement, charte environnement.



Points communs :

- aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques.
- actions de développement économique (aides à l'immobilier, aides à l'investissement des petites entreprises...).



Points communs :

- participation à la gestion associative de l'office de tourisme du Val d'Amboise.

+ Deux Rives :

- promotion d'un office de tourisme intercommunautaire.

+ Val d'Amboise :

- itinéraires de randonnée, itinéraires cyclables complémentaires à la Loire à vélo (les Deux Rives ont développé ces thèmes dans leur compétence "protection et mise en valeur de l'environnement").



Points communs :

- élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Val d'Amboise assure ce service sur son territoire et dans les communes des Deux Rives, par convention. Les deux communautés ont délégué le traitement des déchets au même Smitom (Amboise).



Points communs :

- programme local de l'habitat commun.
- accueil des gens du voyage. Une étude commune relative à l'aménagement d'une aire est en cours.
- hébergement d'urgence. Les deux communautés ont conventionné avec la ville d'Amboise pour disposer de deux logements (à Amboise).

+ Val d'Amboise :

- foyer de jeunes travailleurs (89 logements).



Points communs :

- construction, entretien et gestion d'équipements sportifs. Val d'Amboise gère la piscine couverte Georges Vallerey, à Amboise. Les Deux Rives gèrent les aires multisports de Limeray, Montreuil et Mosnes, ainsi que le stade de rugby communautaire à Lussault-sur-Loire.



ETUDES

Points communs :

- réalisation d'études de faisabilité en amont de tout projet de prise de nouvelle compétence. Les Deux Rives ont intégré cette compétence dans leurs statuts. Ce n'est pas le cas de Val d'Amboise, qui assure cependant ce service pour ses communes.

CADASTRE
NUMERIQUE**Points communs :**

- réalisation d'une cartographie numérisée du territoire. Les Deux Rives ont intégré cette compétence dans leurs statuts. Ce n'est pas le cas de Val d'Amboise, qui assure cependant ce service pour ses communes.



PETITE ENFANCE

Points communs :

- relais d'assistantes maternelles (RAM).

+ Val d'Amboise :

- construction, entretien et gestion des équipements de petite enfance. Val d'Amboise gère deux multi accueils (à Amboise et Nazelles-Négron).
- soutien aux actions associatives en faveur de la petite enfance.



JEUNESSE

+ Deux Rives :

- politique à destination de la jeunesse.
- création, aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement.

PROTECTION
ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**+ Deux Rives :**

- aménagements sur les bords de rivières et plan d'eau,
- itinéraires de randonnée, itinéraires cyclables complémentaires à la Loire à vélo (Val d'Amboise a développé ces thèmes dans sa compétence "tourisme").

+ Val d'Amboise :

- construction, entretien et gestion du réseau d'assainissement collectif et des stations d'épuration. Service assuré par convention pour deux communes des Deux Rives.
- contrôle des installations d'assainissement autonome. Service assuré par convention pour une commune des Deux Rives.



CULTURE

+ Deux Rives :

- développement et animation de projets, partenariats dans le domaine culturel.
- soutien (financier, à l'organisation) aux actions ou événements culturels.

+ Val d'Amboise :

- participation à la gestion associative des écoles de musique.
- soutien à l'organisation de manifestations patrimoniales ou culturelles.



VOIRIE

+ Deux Rives :

- aménagement sécuritaire des entrées et traversées de bourgs et hameaux.
- création, aménagement de la voirie.

+ Val d'Amboise :

- création, aménagement et entretien de la voirie des parcs d'activités économiques et de certaines voies d'intérêt communautaire (cité scolaire d'Amboise ...).

INSTRUCTION DES
DROITS DU SOL**+ Val d'Amboise :**

- instruction des autorisations d'urbanisme pour ses communes membres, par convention. Ce service n'est pas intégré aux statuts de la communauté.

MARCHES PUBLICS
DEMATERIALISES**+ Deux Rives :**

- gestion d'une plateforme intercommunale des marchés dématérialisés.

Les dates-clé de la fusion



La procédure de fusion entre les communautés de communes de Val d'Amboise (CCVA) et des deux Rives (CC2R) est déjà bien engagée : l'ensemble des 14 communes a voté en faveur de l'arrêté de périmètre et des statuts de la future "Communauté de communes du Val d'Amboise". Voici les différentes étapes du processus de fusion.

2006

La CCVA commande au cabinet Stratorial un audit relatif au périmètre de l'intercommunalité et au projet de territoire.

2009

La CCVA commande une étude sur la fusion CCVA-CC2R.

2009

Les élus travaillent pendant 18 mois à la définition d'un projet de territoire, intitulé "Profusion".

Décembre 2010

La loi de réforme des collectivités territoriales prescrit l'achèvement de la carte intercommunale via la réalisation de schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Mars 2011

Le projet de territoire Profusion réalisé par Amboise, la CC2R et certaines communes de la CCVA est remis au Préfet d'Indre-et-Loire.

Mai 2011

Le Préfet présente un premier projet de schéma pour le département : il tend à diviser par deux le nombre de communautés de communes, alors au nombre de vingt-quatre.

Localement, il propose la fusion de Val d'Amboise avec les communautés du Castelrenaudois, des Deux Rives et de Bléré Val de Cher pour engendrer un groupement de communes de 64 000 habitants. Les conseils municipaux et communautaires sont consultés.

Juin et juillet 2011

A l'instar de leurs communes membres, les conseils communautaires de la CCVA et de la CC2R émettent un avis défavorable (à l'unanimité) à l'encontre du projet préfectoral. Ils proposent des périmètres alternatifs.

Les délibérations des communes et des communautés sont adressées à la CDCI (Commission départementale de coopération intercommunale), une instance réunissant des élus des communes, des intercommunalités, du Conseil général d'Indre-et-Loire et de la Région.

Cependant, elle ne peut émettre un avis car le Préfet ne procède pas à sa convocation.

Juillet 2012

La CC2R lance en partenariat avec la ville d'Amboise une mission d'accompagnement au projet de fusion CCVA-CC2R.

Septembre 2012

En réponse aux délibérations de Saint-Ouen-les-Vignes, Amboise, et de la CC2R qui en font la demande, le Préfet d'Indre-et-Loire prend un arrêté de périmètre pour une nouvelle communauté de communes regroupant CCVA et CC2R.

Novembre 2012

Les mairies reçoivent l'arrêté préfectoral de périmètre de la future communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2014.

Novembre 2012 à février 2013

L'ensemble des communes de la CCVA et de la CC2R approuve le périmètre et les statuts de la nouvelle entité.

D'ici mi-avril 2013

Le Préfet va réunir la CDCI pour qu'elle émette un avis sur la nouvelle entité.

Si l'avis de la commission est favorable, arrêté préfectoral de fusion officialisera la création de la nouvelle communauté de communes au 1^{er} janvier 2014.

D'ici le 1^{er} janvier 2014

Les conseils municipaux vont désigner leurs représentants au conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes.

1^{er} janvier 2014

Les deux communautés de communes fusionneront pour former la "Communauté de communes du Val d'Amboise". Le conseil communautaire qui va siéger jusqu'aux élections municipales élira un nouveau président et de nouveaux vice-présidents pour trois mois.

Mars 2014

Pour la première fois, dans les communes de plus de 500 habitants (projet de loi en débat à l'Assemblée), les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel grâce au scrutin fléché.

Le nouveau conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amboise comprendra 41 membres.

D'ici au 1^{er} janvier 2016

La Communauté de communes du Val d'Amboise va rédiger ses nouveaux statuts, définissant ses compétences (missions) sur l'ensemble de son territoire.

Il est à noter que la loi "Acte III de la décentralisation", qui sera présenté en conseil des ministres fin mars 2013, prévoit que les communautés de communes devront exercer de nouvelles compétences, en particulier en matière d'urbanisme et de gestion des milieux aquatiques.



Je souhaite adapter mon logement...

Le diagnostic réalisé par le PACT d'Indre-et-Loire dans la perspective du lancement d'un programme d'amélioration de l'habitat par la Communauté de communes se poursuit. Après les économies d'énergie, l'étude porte sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

L'association effectue un travail de terrain dans les communes du territoire pour évaluer le nombre de foyers qui nécessiteraient des travaux (aménagement des accès, aménagements intérieurs) afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée au vieillissement, favorisant ainsi leur maintien à domicile.

Quelques exemples d'aménagements

Le PACT 37 s'est ainsi rendu chez Monsieur et Madame G., qui habitent une maison à étage. Monsieur a perdu la mobilité de son bras suite à un accident vasculaire cérébral et le couple envisage d'équiper le logement de volets roulants électriques. Le devis s'élève à 6 232 €. Le niveau de dépendance et les ressources de M. et Mme G. leur ouvrent droit à des subventions.

Coût du projet : 6 668 €

Subvention de l'ANAH

1 558 €

Subvention du Conseil général

1 246 €

Subvention de la caisse de retraite

1 932 €

Apport personnel

1 932 €

Monsieur et Madame P. habitent une maison. Monsieur a eu une fracture du col du fémur, Madame a été opérée du genou et de la hanche. Lors de sa visite, le technicien du PACT 37 constate que la salle de bain est équipée d'une douche trop haute et difficilement utilisable. Il recommande son remplacement par une douche de plain-pied.

Le couple bénéficie d'une allocation personnalisée à l'autonomie et d'une aide à domicile. Son niveau de dépendance lui ouvre droit à des subventions.

Coût du projet : 4 100 €

Subvention de l'ANAH

958 €

Subvention du Conseil général

776 €

Apport personnel

2 366 €



Un spécialiste vous conseille gratuitement

Il est tout à fait possible de continuer à vivre à domicile lorsque l'on est confronté à des problèmes de mobilité ou liés au grand âge. Mais il est important, alors, de prévenir les risques de chute (à partir de 75 ans, c'est la principale cause de blessures mortelles) par des aménagements qui correspondent à vos besoins réels et anticipent l'évolution de la perte d'autonomie. Si vous éprouvez des

difficultés à accéder à votre logement, à vous déplacer (pour aller à l'étage par exemple), ou encore si vous ne pouvez plus utiliser la salle de bain ou les sanitaires, contactez l'équipe du PACT 37.

> **PACT d'Indre-et-Loire**
303 rue Giraudeau - BP 75825 37058
TOURS Cedex
02 47 36 25 50 - tours@pact37.fr
www.pact37.fr



Service d'assainissement à La Girardière

Acquise avec les 90 ha de terrains destinés au développement futur du parc d'activité La Boitardière, la ferme de La Girardière, à Chargé, accueillera début 2014 le service d'assainissement de la Communauté de communes.

La Girardière abritera, dans quelques mois, les locaux du service d'assainissement et ses 10 agents.

Dans cette perspective, la belle longère et ses dépendances devront subir quelques travaux intérieurs. La maison d'habitation et la bergerie attenante verront ainsi l'aménagement de trois bureaux, de vestiaires, d'une buanderie pour le nettoyage des tenues de travail et d'une salle de restauration. La partie "nuit" sera transformée en logement.

La vaste salle de séjour accueillera les réunions de service et ne nécessitera pas d'intervention.

Situé à proximité de la ferme, le hangar agricole hébergera le garage et l'atelier, après des travaux de cloisonnement (murs coupe feu) et de mise à niveau du sol.

L'atelier Péré Architectures (à Tours) a été retenu pour opérer la transformation qui nécessitera un investissement estimé à 240 000 €. ■

Pluies exceptionnelles : les stations trinquent

Avec l'abondance de précipitations, les stations d'épuration ont atteint des débits journaliers de l'ordre de 2 300 m³ par jour qui dépassent de loin leurs capacités. Ces eaux "parasitaires" ont des conséquences sur le coût et la qualité de traitement...

Le 1^{er} février dernier, après des pluies particulièrement importantes, les réseaux et les stations se sont trouvés en l'espace de quelques heures totalement

saturés. Ces dysfonctionnements sont le résultat d'une accumulation de facteurs : une nappe phréatique très haute après les pluies abondantes de l'automne et du début d'année, des réseaux de collecte anciens devenus perméables, ou encore le raccordement irrégulier de gouttières au réseau d'assainissement.

Les eaux de pluie qui arrivent en station d'épuration subissent le même traitement que les eaux usées, alors qu'elles ne sont pas couvertes par la redevance assainissement (calculée sur les consommations en eau potable). Elles engendrent des surcoûts considérables : consommation d'électricité, les stations tournant au maximum de leur capacité, produits de

traitement, usure du matériel, astreintes des personnels...

Un contrôle nécessaire

Pour lutter contre ces eaux parasitaires, la Communauté de communes engage un contrôle sur une partie du réseau de collecte, pour en vérifier l'étanchéité, détecter les problèmes de casse et établir le phasage, sur plusieurs années, des travaux à réaliser.

Un nombre non négligeable de raccordements de gouttières au réseau d'assainissement ayant par ailleurs été constaté, les agents du service d'assainissement vont également effectuer une campagne d'information et de vérification chez les particuliers. ■

Réhabilitation de la station à Cangey



Au mois de février, la station d'épuration de Cangey a été totalement restaurée. Une opération à renouveler tous les dix ans environ.

La station de Cangey est un dispositif d'épuration biologique (schéma ci-dessous) qui repose sur une succession de filtres à sable et permet d'éliminer la pollution organique soluble (sucres,

graisses, protéines) au moyen de micro-organismes, des bactéries principalement. Les eaux épurées sont ensuite rejetées au milieu naturel.

Or, avec le temps, les couches de gravier et de sable ont tendance à accumuler les dépôts et finissent par se colmater. Après huit à dix années de service, une réhabilitation complète de la couche superficielle (sur une profondeur de 30 à 40 cm), avec le renouvellement des filtres et du dispositif d'épandage, est nécessaire.

Pendant ces travaux, sur une semaine, l'exploitation de la station de Cangey, qui reçoit les effluents de 162 habitants, a pu se poursuivre, le filtre étant constitué de trois unités fonctionnant indépendamment. ■

43 450 €

montant des travaux de réhabilitation

Comment ça marche ?

1 Dégrilleur

Retient les matières volumineuses et déchets de toutes sortes contenus dans les eaux usées. Il est nettoyé chaque semaine.

2 Fosses toutes eaux

Ces cuves de 50 m³ chacune sont destinées à la collecte, mais aussi à la liquéfaction des matières polluantes et à la rétention des matières solides (boues et graisses). Elles sont vidangées une fois par an (les dépôts occupent alors 1/3 du volume utile).

3 Filtre décolloïdeur

Rempli de pouzzolane (roche volcanique), il filtre les eaux et permet de retenir les particules qui pourraient s'échapper de la fosse toutes eaux.

4 Chasse

Elle libère de manière séquentielle les

effluents et assure leur répartition optimale sur la surface du filtre à sable. Pendant que la chasse se remplit, le massif filtrant est "au repos" et fait le plein d'oxygène.

5 Chambre à vannes

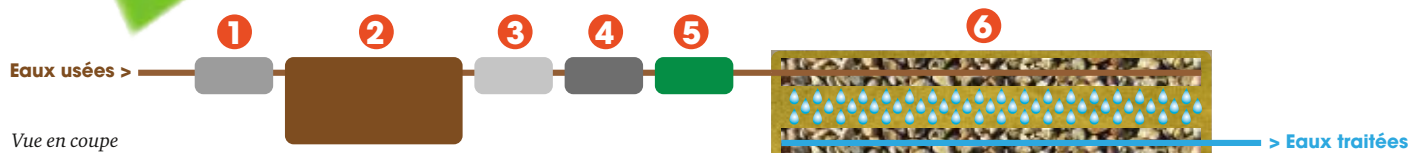
Elle permet la répartition des eaux usées sur les trois unités qui composent le filtre à sable de la station de Cangey.

6 Filtre à sable (3 unités)

Le filtre à sable est constitué de couches de sable et de gravier. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. Les unités fonctionnent en alternance. Une rotation hebdomadaire est observée. Elle permet le repos et l'aération du massif filtrant qui "héberge" des bactéries aérobies indispensables à la filtration. Les eaux traitées sont évacuées dans la Cisse.



Vue de dessus



Vue en coupe

Quand les chorales se rencontrent

L 5 et 6 avril, la neuvième rencontre des chorales scolaires orchestrée par la Communauté de communes va réunir, au centre socio culturel Val de Cisse de Nazelles-Négron, plusieurs centaines d'écopiers de Val d'Amboise. En raison d'un succès qui ne se dément pas, les classes ont dû être réparties en deux groupes qui investiront la scène, l'un le vendredi 5 avril en début de soirée, l'autre le samedi 6 dans la matinée.

Dans les écoles d'Amboise (George Sand, Paul-Louis Courier, Rabelais), Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Souvigny-de-Touraine, les intervenants musicaux, les enseignants et les enfants répètent depuis des semaines pour proposer à leur famille un moment de divertissement très attendu. ■



Les dessins de l'école de Neuillé-le-Lierre ① et de l'école George Sand, à Amboise ② ont été retenus pour composer le programme et l'affiche de l'édition 2013.

Le plein de découvertes !

Les 10 et 11 juin, les écopiers de CM1 et CM2 de Val d'Amboise participeront à la troisième "Journée découverte" organisée par la Communauté de communes à Nazelles-Négron.

A près les communes de Noizay en 2011 et de Pocé-sur-Cisse en 2012 (photo), Nazelles-Négron s'est portée candidate pour accueillir un parcours qui panache des épreuves sportives, d'agilité, de réflexion, et mobilise de nombreuses connaissances. L'amphithéâtre extérieur du centre socio culturel Val de Cisse tiendra lieu de point de ralliement, et des "points de passage" seront essaimés autour de l'étang des Pâtis, en bord de rivière et dans le bourg. Les thèmes retenus pour cette nouvelle édition (organisée en partenariat avec l'Education nationale, le service patrimoine du Pays Loire Touraine, le Syndicat de la Cisse et de la Ramberge, l'Usep37 et la Tanche nazelloise) sont "Inondations et crues", "Poissons d'étang/poissons de rivières", "Architecture" et "Histoire du nom des rues". Quelque 180 écopiers, leurs enseignants et de nombreux accompagnateurs (parents et élus de Val d'Amboise) sont invités à y participer. ■



Atelier vitrail pour les 6-12 ans

Pendant les vacances de Pâques, le mercredi 17 avril, le Pays Loire Touraine organise un atelier d'initiation aux secrets du vitrail, à Nazelles-Négron. Accompagnés par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine et une guide conférencière agréée, les enfants feront la visite de l'église Saint-Pierre et en observeront les vitraux, puis participeront à un atelier pratique où ils découvriront l'histoire, les matériaux et les techniques du vitrail. Pour terminer, ils réaliseront leur propre vitrail sur transparent.

Deux séances sont proposées, de 10h à 12h et de 14h à 16h. Une participation de 2 € est demandée. Les places sont limitées et l'inscription est obligatoire.

> **Pays Loire Touraine**
02 47 57 30 83
paysloiretouraine@wanadoo.fr

Potiers au jardin

Les 27 et 28 avril, les associations "Tout terre" et "Pocé accueil et solidarité" organisent dans le parc du château la 12^e édition des Potiers au jardin. Au programme, de 10h à 19 h : des démonstrations (tournage, décor et cuisson raku), des ateliers d'initiation gratuits enfants et adultes ainsi qu'une exposition vente réunissant 40 potiers céramistes professionnels qui proposeront un grand choix de poteries, vaisselle, sculptures, objets de décoration de la

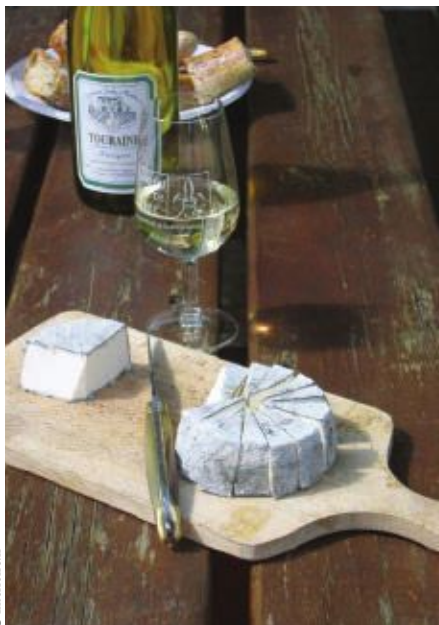
maison et du jardin, bijoux, instruments de musique...

Pour cette nouvelle édition, les céramistes exposants ont été invités à concourir sur le thème de "Fais-moi rire !". Les deux premiers prix, d'une valeur de 150 € chacun, seront à remporter par le public lors d'un tirage au sort. ■

> **Association Tout Terre**
02 54 70 36 51
06 71 81 91 94
jeanetsylvie@lepaysdalentour.fr



"DiViNe&SENS" en Pays Loire Touraine



Les 14 et 15 juin, le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine célébrera le vin et les cinq sens en cinq lieux (Amboise, Bléré, Château-Renault, Montlouis-sur-Loire et Vouvray), pour des découvertes viticoles insolites ! Pendant deux jours, la première édition de "DiViNe&SENS" proposera des animations et des spectacles conçus pour faire découvrir ou redécouvrir les patrimoines viticoles locaux. Rendez-vous à Amboise de 17h à 23h : animations œnologiques et musicales, et dégustation de la première cuvée du Clos des Châteliens, planté derrière le château d'Amboise en 2010, ne manqueront pas de mettre vos sens en éveil ! ■

> **Informations**
02 47 57 30 83
Programme disponible début mai
dans les offices de tourisme
et sur www.paysloiretouraine.fr

Roi d'un soir...

Depuis 1976, chaque été, près de 500 bénévoles de l'association Animation Renaissance Amboise mettent en couleurs et animent le Château d'Amboise. Deux fois par semaine de nombreux Amboisiens et habitants de la région se transportent au XVI^e siècle pour devenir, le temps d'une représentation, seigneurs, dames de cour, villageois, musiciens, gardes ... Vous désirez rejoindre la troupe et participer à cette féerie nocturne ? En fonction de vos disponibilités, devenez "acteur d'un soir" ou, si vous préférez rester dans l'ombre, revêtez les fonctions d'accessoiriste, éclairagiste, placeur ou caissier...

Une soirée d'accueil et d'information des nouveaux participants est organisée le vendredi 3 mai à 20h15 au Château d'Amboise.

> **Animation Renaissance Amboise**
02 47 57 14 47
ara@renaissance-amboise.com



© Jean-Marie Milasseau

Appel à témoignages

Le Souvenir Français procède actuellement au recensement des militaires "Morts pour la France" inhumés dans les cimetières du canton d'Amboise.

Pour le cimetière de la rue des Ursulines à Amboise, il travaille sur la réalisation d'une plaque souvenir sur laquelle une soixantaine de noms devrait figurer.

Des informations (date et lieu de naissance, lieu de décès...) manquent pour trois disparus :

- Albert RONDAIN, décédé le 2 mai 1923,
- Camille GAILLARD, décédé le 15 mai 1940 à Chimay (Belgique),
- Raoul-Jean RENARD, décédé le 16 octobre 1944.

> **Toute personne susceptible de fournir des renseignements peut s'adresser à :**

Claude METREAU,
Président du Souvenir Français
au 02 47 30 46 28
ou **Maurice MALAPEL,**
Président du Comité d'entente
au 02 47 30 44 47.
maurice.malapel@wanadoo.fr

Les 6 et 7 avril

Marché musique et vidéo à Pocé-sur-Cisse
Salle polyvalente en journée

Dimanche 7 avril

Fête de la détente à Chargé
Info : 02 47 57 04 01 (mairie)

Dimanche 7 avril

Concert d'harmonie à Cangey
Eglise Saint-Martin à 15h30

Mercredi 10 avril

Concert Francis Poulenc à Amboise
Le Bestiaire, L'Histoire de Babar
Théâtre Beaumarchais à 17h (gratuit)

Vendredi 12 avril

Dîner-spectacle slam à Nazelles-Négron
Grange de Négron à 20h
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Samedi 13 avril

Concert Francis Poulenc à Nazelles-Négron
Sonates pour Vents
Centre socio culturel à 20h30 (gratuit)

Du 12 au 14 avril

Salon d'art de Nazelles-Négron
Grange de Négron
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Samedi 13 avril

Union musicale de Noizay
Salle Val de Loire à 20h30

Dimanche 14 avril

Randonnée pédestre et VTT à Souvigny
Info : 02 47 57 27 06 (mairie)

Les 27 et 28 avril

Les Noizygosols à Noizay
Salle Val de Loire, à 20h30 le 27/04 et à 15h le 28/04.

Mercredi 1^{er} mai

Vide-grenier à Cangey
Dans le bourg en journée

Dimanche 5 mai

Foire aux plantes à Nazelles-Négron
Etang des Pâtes de 9h à 19h
Info : 02 47 30 57 13

Du 17 au 20 mai

Tournoi de volley de Chargé
Info : 02 47 57 04 01

Samedi 25 mai

Bourse aux vélos à Nazelles-Négron
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Samedi 1^{er} juin

Réunion publique à Amboise
"Le devenir de nos déchets",
par le service collecte de Val d'Amboise
Médiathèque Aimé Césaire à 14h30

Dimanche 2 juin

Randonnée à Cangey
Info : 02 47 30 19 40

Samedi 8 juin

Des moûts et des notes à Noizay
Ciné-concert, concerts, projections
Salle Val de Loire à 21h

Dimanche 9 juin

Fête du village à Souvigny
Info : 02 47 57 27 06

Samedi 15 juin

"Joue avec Poulenc" à Amboise
Spectacle de Jean-François Zygel
Théâtre Beaumarchais à 20h30

Samedi 15 juin

Rock'in Chargé
A partir de 19h30 au camping
Info : <http://rockincharge.e-monsite.com>

Samedi 15 juin

Fête de la musique à Noizay
A partir de 18h dans le bourg

Dimanche 16 juin

Classe d'orchestre à Nazelles-Négron
Grange de Négron à 16h

Vendredi 21 juin

Fête de la musique à Nazelles-Négron
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

Les 21 et 23 juin

Salon d'ABCD'air à Noizay
Salle Val de Loire de 10h à 20h



Venez courir pour Zoé !

Le dimanche 26 mai, une course nature est organisée à Chargé pour aider Zoé, une fillette âgée de 7 ans, à suivre un programme de stimulations adapté à son handicap. Elle se déroulera sur 7 et 14 kilomètres au départ de la salle communale, à 10h. Les conditions d'inscription et le bulletin sont téléchargeables sur le site internet de l'association. Les inscriptions seront également possibles sur place, de 8h à 9h30. A vos baskets !

> Inscriptions

02 47 57 33 92
macetphine@free.fr
www.zoetourbillondelavie.org

Vues patrimoniales...

Expo photo proposée par le Pays Loire Touraine sur le thème "Les patrimoines de l'eau". 75 clichés parmi lesquels celui saisi à Vêretz par Yannick Makagon (photo).
- mairie de Pocé-sur-Cisse, du 4 au 7 juin.
- mairie de Cangey, Mairie, du 21 au 27 juin.
- Amboise, église Saint-Florentin, du 28 juin au 14 juillet.

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

> Multi accueil "Vilvent"

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73

> Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

> Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise
Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



© Yannick Makagon